



Desjardins

Caisse de l'Ouest
de la Montérégie

Politique Dons et commandites

Votre Caisse Desjardins
laisse une empreinte
durable dans son milieu





Desjardins

Caisse de l'Ouest
de la Montérégie

Plus qu'une caisse, VOTRE partenaire

La Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie s'est donnée comme vision « d'être l'institution financière par excellence de son marché et de contribuer activement à la réussite financière de ses membres, au bien-être de ses employés et au développement de son milieu ». Grâce à son programme de dons et commandites, la Caisse soutient concrètement les organismes du milieu et participe ainsi au développement et au mieux-être de sa communauté.

DÉFINITIONS

Don

Une demande d'aide sous forme financière, matérielle ou de service provenant d'une association, d'un groupe, d'une institution ou d'un organisme.

** La reconnaissance publique n'est pas nécessaire lors d'une demande de don.*

Commandite

Une somme d'argent accordée à une association, un groupe, une institution ou un organisme afin de permettre la réalisation d'un partenariat, pour une activité ou un événement en échange d'un bénéfice institutionnel à valeur ajoutée favorisant le développement des affaires. Ce partenariat vise en contrepartie une visibilité auprès des membres de la Caisse et de la population. La commandite est un moyen de communication qui fait appel à la publicité.



Desjardins

Caisse de l'Ouest
de la Montérégie

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible vous devez :

- être membre de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie ou œuvrer sur le territoire de la Caisse, c'est-à-dire à Mercier, à Saint-Isidore ou à Sainte-Martine.
- être une personne, une association, une institution ou un organisme reconnu à but non lucratif dans les champs d'activités suivants :
 - le développement économique
 - les services communautaires
 - les œuvres humanitaires
 - la culture
 - l'éducation
 - la pastorale
 - les loisirs et les sports
 - l'environnement
- démontrer que le support demandé est en lien avec la mission et les buts du projet présenté.
- démontrer que les représentants ou les bénéficiaires du projet résident sur le territoire ou que l'événement se déroule à l'intérieur du territoire de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie.

Des commandites peuvent être accordées aux organismes régionaux si les autres caisses ou la Fédération participent de façon équitable.

** Un guide de présentation est proposé au demandeur afin de faciliter sa démarche (annexes A et B)*

**** Ne seront pas admissibles les voyages étudiants et les demandes individuelles de nature personnelle et privée.***

AUTORISATION DES DEMANDES

Les membres du comité des dons et commandites feront l'analyse des demandes qui seront déposées. Une recommandation sera soumise aux membres du conseil d'administration pour approbation.

DATE DE DÉPÔT ET DÉLAI DE TRAITEMENT

Le dépôt du projet devra se faire au plus tard le 60^e jour précédant la tenue de l'événement. Pour faire une demande, veuillez

1. Compléter les annexes A et B du présent document
2. Joindre un plan de visibilité s'il y a lieu
3. Déposer ces documents dans l'un de nos trois centres de service, ou encore, vous pouvez nous les faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : julie.choiniere@desjardins.com

Le délai de réponse peut varier entre 20 et 30 jours ouvrables.



Desjardins

Caisse de l'Ouest
de la Montérégie

ANNEXE A

**DONS ET COMMANDITES
FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

TITRE

Nom de l'organisme :

Adresse complète :

Nom de la personne qui présente le dossier :

Titre :

Téléphone : () - Télécopieur : () -

Courriel :

IDENTIFICATION DU PROJET À RÉALISER

Montant demandé :

Date de présentation de la demande :

ANNEXE B



Desjardins

Caisse de l'Ouest
de la Montérégie

DONS ET COMMANDITES QUESTIONNAIRE

1. Veuillez sélectionner le type d'appui demandé :

- L'appui de l'**Escouade Desjardins***
- Un appui financier de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie

2. Précisez la nature de votre organisme :

2.1 Quelle est la mission de votre organisme :

2.2 Quel est le territoire d'intervention de votre organisme

2.3 Nombre de membres ou bénéficiaires de votre organisme

3. Expliquez pourquoi Desjardins aurait avantage à prendre part à votre projet :

4. Expliquez en quoi votre projet a un impact communautaire, social, culturel ou économique.

5. Veuillez définir précisément les coûts reliés à votre projet en les détaillant le plus possible. Précisez-nous les différentes sources de fonds incluant la participation sollicitée de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Montérégie.

* La Caisse Desjardins a mis en place en 2008 l'Escouade Desjardins. Cette initiative est née d'un désir des employés et des dirigeants de la Caisse de s'impliquer dans la communauté des villes que nous desservons. Le mandat de l'Escouade Desjardins est d'offrir une aide significative aux organismes du territoire en offrant du temps. Les employés qui s'impliquent dans l'Escouade le font de façon bénévole.